



Communiqué de presse

LE SNETAA-EiL REÇU PAR LE MINISTRE Xavier DARCOS : « La rénovation de la voie professionnelle sera une réussite partout ! »

Le Ministre de l'Education a reçu une délégation du SNETAA, ce jour, jeudi 26 mars pendant 2 heures.

L'objet premier de cette audience était la mise en application de la rénovation de la voie professionnelle initiant un parcours du CAP au BTS.

Le SNETAA-eiL a demandé la publication rapide des textes réglementaires concernant les professeurs de lycée professionnel (PLP) leur attribuant une augmentation de « l'ISOE part modulable » (indemnité de professeur principal) à +500 euros pour les trois années d'enseignement en Bac Professionnel. Le Ministre s'y est engagé pour les semaines à venir.

A la demande du SNETAA-eiL, il a tenu à rappeler ses engagements concernant les autres mesures catégorielles. La Direction Générale des Ressources Humaines mettra en place un groupe de travail sur les modalités d'une indemnité qui sera accordée aux PLP qui enseignent en Terminale Bac Pro ainsi qu'un groupe de discussion sur une « classe exceptionnelle ».

Le SNETAA-eiL demande au Ministre une classe exceptionnelle qui permette aux PLP d'accéder à l'échelle de rémunération des agrégés.

Le SNETAA-eiL a pointé quelques académies où les grilles horaires nationales n'étaient pas appliquées. Le Ministre s'est montré « surpris » et a assuré de sa détermination pour que ses grilles soient, partout, opposables localement. « Elles seront appliquées » assure-t-il.

Le SNETAA-eiL s'est montré très déterminé et choqué par les suppressions de postes de PLP. En particulier à Paris, Créteil, Versailles, Lille. Le Ministre a promis de revoir ces situations académiques, précisant que le Président de la République lui-même tenait à ce que ces académies fassent plus pour les jeunes, a fortiori, pour l'enseignement professionnel dans ces académies. « Nous

Contact Pascal VIVIER
Secrétaire National
Adjoint au Secrétaire Général

Port : 06.27.49.07.27
pasqualv@free.fr

74 rue de la Fédération
75739 Paris cedex 15

tél. 01 53 58 00 30
fax 01 47 83 26 69

snetaanat@aol.com
www.snetaa.org

devons donner plus à ceux qui ont le moins. Nous allons revoir ces chiffres ».

Le SNETAA a tenu aussi à mettre en avant les structures des SES-SEGPA. Le Ministre a promis que le SNETAA-eiL serait associé à l'écriture de la prochaine circulaire.

Concernant l'implantation de BTS en lycées professionnels, le SNETAA-eiL s'est montré critique quant au peu d'académies qui en ouvrent à la prochaine rentrée. Xavier DARCOS : « personne ne peut comprendre que la rénovation de la voie professionnelle se fasse sans création et implantation de BTS en lycée professionnel. C'est une promesse ! Je vais regarder de près ce que proposent les académies ».

Quant à l'orientation, le SNETAA-eiL a demandé la création d'un groupe de travail sur ce thème essentiel pour qu'aucun jeune ne sorte du système scolaire sans aucun diplôme.

Le SNETAA-eiL s'est montré très revendicatif et est venu défendre les lycées professionnels, les professeurs (PLP) et les jeunes.

Le Ministre s'est montré fort déterminé à faire appliquer ses directives pour une rénovation réussie de la voie professionnelle.

Si nous sommes favorablement surpris par les propos et intentions du Ministre, nous attendons au-delà des mots, et en urgence, des actes pour que, très concrètement, sur le terrain, chaque PLP et chaque LP soit convaincu.